

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

COMMUNE : MANDUEL
CANTON : MARGUERITTES
DEPARTEMENT : GARD

DECISION DU MAIRE
N° 007/2024

Objet : Mise en place d'un logiciel de prise de rendez-vous en ligne CNI/Passeports/Autres services.

Le Maire de Manduel

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22 et L.2122-23 ;
Vu la délibération du Conseil municipal n°20/016 portant délégations d'attributions de fonctions du Conseil Municipal au Maire pour la durée de son mandat ;

Considérant la nécessité de simplifier et de moderniser les démarches administratives des usagers notamment pour ce qui est de la création ou du renouvellement de leur carte nationale d'identité ou de leur passeport ;

Considérant le devis envoyé par la SARL Info-locale proposant une solution de prise de rendez-vous en ligne pour un montant de 500 euros TTC par an et, au besoin, d'un pack de 1000 sms supplémentaires pour un montant de 80 euros HT.

Décide

Article 1^{er} : De souscrire à l'abonnement proposé par la SARL Info-locale « www.rdvenmairie.fr ».

Article 2 : D'autoriser le paiement de l'abonnement au logiciel pour un montant de 500 euros TTC par an.

Article 3 : D'autoriser, si cela est nécessaire, le paiement d'un pack de 1000 sms supplémentaires pour un montant de 80 euros HT.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune et un extrait en sera affiché en Mairie. Ampliation en sera adressée à Monsieur le Préfet du Gard.

Publié le
04 MARS 2024

Fait à Manduel, le 29 février 2024

Le Maire,
Jean-Jacques GRANAT

